



Inscription basket

Saison 2017-2018

Liste des documents à fournir

- **Demande de licence ci-jointe complétée :**

NOUVEAUTE : pour les renouvellements de licence, le certificat médical effectué en 2016 est valable 3 saisons sportives consécutives, sous réserve des réponses apportées au questionnaire médical ci-joint (à nous fournir complété). Pour les créations de licence, ou les jeunes nés en 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009 et en vu d'un éventuel surclassement, il est nécessaire d'avoir un nouveau certificat médical et de remplir la case « surclassement ».

ASSURANCES : la partie « information assurances » est à remplir obligatoirement.

Si choix d'une assurance du basket, elle sera active par **tacite reconduction**

pour 4 ans. Si assurance personnelle, fournir l'attestation d'assurance obligatoire rapidement.

POUR LES MINEURS : case « dopage » à remplir obligatoirement.

- **Photo d'identité**
- **Règlement intérieur du club signé**
- **Autorisation parentale pour publication sur internet signée**



ATTENTION pour les nouveaux licenciés, joindre en plus :

- **Photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité**

Tarifs : (cotisation + tombola)

Catégories	Cotisations	Tombola	Total	
U7 Baby basket (2011-2012)	55 €	10€	65 €	Hors assurance
U9 Mini Basket (2009-2010)	65 €	10€	75 €	Hors assurance
U11 Poussin(e) s (2007-2008)	70 €	10€	80 €	Hors assurance
U13 Benjamin(e) s (2005-2006)	75 €	10€	85 €	Hors assurance
U15 Minimes (2003-2004)	80 €	10€	90 €	Hors assurance
U17 Cadet(te)s (2001-2002)	90 €	10€	100 €	Hors assurance
U20 Juniors (1998-1999-2000)	95 €	10€	105 €	Hors assurance
Seniors (1997 et avant)	95 €	10€	105 €	Inclus assurance option A
Loisirs (1997 et avant)	70 €	10€	80 €	Inclus assurance option A

NB : le prix total inclut donc les tickets de tombola d'une valeur de 10 euros, que vous pourrez ensuite revendre afin de récupérer cette somme. LES TICKETS DE TOMBOLA VOUS SERONT REMIS COURANT 2017.

Possibilité de régler en plusieurs fois. Chèque à l'ordre de ESM Basket.

Si assurance du basket : penser à rajouter le tarif de l'assurance au tarif de la licence.

Pass culture et sports (étudiants et collégiens) accepté.

La licence une fois envoyée au Comité et réglée ne sera en aucun cas remboursable (blessure, arrêt du joueur, etc.)

Réductions : - **4 €** pour 2 licenciés par famille, - **8 €** pour 3 licenciés par famille

Dossier à retourner **COMPLET** avant le **vendredi 21 juillet 2017** chez :

SORIN Pauline, 40 rue de la Poste, 85140 SAINT MARTIN DES NOYERS (06.27.17.07.73)

TOUS LES RETARDS NON JUSTIFIES DE LICENCES SERONT FACTURES 7,50€ SUPPLEMENTAIRES (frais d'envois de retard au comité)